



LE DÉBAT PUBLIC SUR L'AGRICULTURE

Débat public sur la Plan Stratégique National - PAC

Poligny – 6 octobre 2020

Quelle transition agroécologique
pour l'agriculture ?

Présentation du débat *imPACtons* ! et du déroulé de la soirée

- La Cndp , une autorité administrative indépendante
- Une saisine obligatoire de la Cndp (septembre 2019)
- Décision de la Cndp d'activer une procédure de débat public (octobre 2019)
- Nomination d'une commission particulière (novembre 2019)
- 5 principes : indépendance, neutralité, transparence équivalence, argumentation



Ilaria Casillo, Présidente



Lisa Bergeron



Albane Godard



Gilles-Laurent RAYSSAC



Paola Orozco-Souël



Daniel Rousseaux



Jean Sarrazin



Etienne BALLAN

✓ LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DU DÉBAT



Du 25 au 27 septembre, 140 citoyennes et citoyens tirés au sort se réuniront pour débattre sur les enjeux de la politique agricole française et européenne



Une plateforme est mise à disposition pour permettre au grand public de donner un avis et formuler des propositions



Dès débats publics organisés partout en France, libres et ouverts à toutes et à tous



Un kit « J'organise mon débat » téléchargeable sur le site pour permettre à chacun d'organiser en autonomie un débat

1. Session d'information – Intervention de la DRAAF : L'agroécologie aujourd'hui
2. Travail par table :
 - La transition agroécologique : opportunité ou contrainte ?
 - Comment ? Quelles mesures précises d'accompagnement ? (3 mesures par table) Quelles conditions de faisabilité ?
3. Présentation en plénière des propositions prioritaires retenues par chaque table
4. Clôture du débat et rappel des prochains rendez-vous du débat *imPACtons!*

La transition agroécologique : opportunité ou contrainte ?

En quoi la transition agroécologique représente une opportunité et en quoi elle peut représenter une contrainte ?

Donnez des exemples précis de mesures ou de réglementations en faveur de la transition agroécologique qui peuvent – dans la pratique - se révéler contraignantes.

3 nouvelle mesures pour la transition agroécologique

Proposez trois nouvelles mesures qui pourraient être mises en place pour mieux accompagner les acteurs de la transition agroécologique.

Indiquez pour chacune de ces mesures quelles sont, à votre avis, les conditions de faisabilité (facilité/difficulté de mise en œuvre, obstacles potentiels à lever, etc.)

Opportunités :

- Pour un meilleur environnement.
- C'est une chance de développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Il faut que les aides soient ciblées pour permettre de mettre en œuvre ces nouvelles pratiques. Avec les moyens techniques et technologiques d'aujourd'hui.
- Les prix doivent suivre.
- Nouvelles opportunités, nouvelles productions. Rémunération de la qualité, plus d'emplois, meilleure image de l'agriculture, travailler avec les autres acteurs.
- Grandes méconnaissances des questions agricoles.
- Améliorer la qualité des aliments.
- Maintenir des exploitations autonomes, maintenir de la polyculture élevage. L'agriculture peut-être un puits de carbone. Résilience par rapport au changement climatique.
- Maintenir des systèmes cohérents.
- Les changements de pratiques :
 - Bio = plus d'emplois (1,5 actif)
 - Polyculture élevage

Opportunités :

- La diversité :
 - a une réponse à la standardisation, la spécialisation de l'écosystème ;
 - Des agriculteurs ;
 - Des systèmes ;
 - À l'intérieur d'une même ferme.
- Revenu / valeur ajoutée.
- Pour s'adapter au changement climatique et le maintien de la biodiversité pour le monde agricole.
- Créer de l'emploi (Exemples : MAEC / BCAE, conditionnalité des mesures agroenvironnementales).
- Qualité du produit -> image plus positive.
- Biodiversité : qualité environnementale et paysagère au bénéfice des personnes.
- Adaptation aux effets du changement climatique.
- Création de valeur.
- Exemples : haies -> ombre ; culture protéine -> adaptation au changement climatique.
- L'incitation à la limitation de la pollution (eau, air, sol) diminuera les coûts de dépollution.
- L'incitation au travail des groupes en type GIEE.

Opportunités :

- Exemples : des entreprises comme Vittel qui subventionnent les agriculteurs.
- En créant des filières rémunératrices les contraintes qu'imposent des mesures agroécologiques sont rendues plus supportables.
- Disposer de systèmes qui donnent des contraintes à respecter (pour servir un objectif agroécologique). C'est aussi une opportunité de se soustraire aux règles de libre échange qui nous sont imposées (notamment par certains traités).
- Exemples : le cahier des charges en AOC Comté a été à ses débuts perçu comme une contrainte, mais plus personne ne remet aujourd'hui en question les opportunités qu'il représente. C'est un exemple local mais à partir duquel on peut travailler plus largement.
- Nourrir durablement la population européenne (pas d'appauvrissement des ressources).
- Relever le défi du changement climatique.
- Améliorer la qualité de vie : faune, flore, homme.
- Possibilité d'intervenir dans la réflexion (débat public) -> participation et proposition.
- Améliorer le lien au territoire et au paysage.
- Accompagner les agriculteurs pour les orienter vers des systèmes plus vertueux.
- Exemples : répartir mieux les aides entre les différents piliers pour qu'elles favorisent les agriculteurs bios et respectueux de l'environnement.

Contraintes :

- Complexité de la PAC / Dossier.
- La difficulté de regrouper les consommateurs dans le choix de l'agroécologie.
- Plus de risques, pertes de producteurs.
- Besoin de formations, trouver de nouvelles solutions, tenir compte de la qualité de la terre.
- Dans certains cas, pas d'alternatives aux traitements : on demande aux agriculteurs de faire plus sans moyens supplémentaires. On est pas des start-up. La nature réagit lentement.
- Attention il faut assurer la sécurité alimentaire, résilience, pas mettre tous les œufs dans le même panier.
- Mesurer l'impact économique au sens large de ces nouvelles contraintes.
- La maîtrise des changements de pratiques (ex : les tracteurs / les phytos) ;
- La taille des fermes et le nombre de travailleurs
- Distorsion de concurrence / à la mondialisation / aux règles du jeu européen.
- Temporalité : mesures d'installation et effets à plus de plus 60ans.
- Accompagnement technique + formation des agriculteurs.
- Gestion des risques lors d'expérimentation.

Contraintes :

- Calendrier adapté.
- Entretien des haies -> plus de temps de travail.
- L'incitation à produire certaines cultures : allonger les assolements via certaines aides couplées : il faut trouver des débouchés pour ces productions.
- Alimentation à double vitesse : standards français élevés qui augmentent le prix des aliments français (ex : chanvre).
- Capacité de transiter vers l'agroécologie (coût, éducation, délais, faillites, foncier...).
- Rapport de publication et rentabilité actuelle = complexification du système.
- Système qui rend les agriculteurs dépendants des aides.
- Mentalité des consommateurs.
- Ce système agricole évolue trop lentement par rapport à l'urgence environnementale. Il faut accélérer.

Merci !